

Infos :

Aux Pays-Bas, l'euthanasie à la maison

01/03/12 22:53 CET

[smaller text](#) [larger text](#)

[Share on print](#) [Share on email](#) |

Après l'accouchement à domicile, l'euthanasie à domicile : somnifères, barbituriques, arrêt du coeur. Aux Pays-bas, une clinique de fin de vie sillone le territoire depuis ce jeudi.

Ses équipes médicales se rendent au chevet de patients incurables pour y pratiquer l'euthanasie, dans le cas où elle a été refusée par le médecin traitant.

“Il y a les médecins qui refusent de pratiquer l'euthanasie pour des questions de principe. Il y a aussi ceux qui au dernier moment ne se sentent pas capables de se confronter à l'euthanasie, qui n'ont pas d'expérience, ce que je peux comprendre. Et il y a ceux qui craignent de devoir rendre des comptes à la justice après coup”, explique Jan Suyver, de la “Clinique de fin de vie”.

Légalisée en 2002 aux Pays-Bas, l'euthanasie s'applique aux patients dont la maladie est diagnostiquée comme incurable. La Société royale de médecins craint toutefois que les équipes mobiles ne puissent pas toujours bien évaluer la situation du patient, comme l'explique l'un de ses représentants, Arie Nieuwenhuijzen Kruseman :

“On pense que l'euthanasie est une question dont les patients doivent s'entretenir avec leur médecin traitant, surtout quand ils sont suivis depuis longtemps par le même médecin, et que celui-ci les accompagne dans la maladie.”

Selon l'Association néerlandaise pour une fin de vie volontaire, à l'origine de ce projet de clinique mobile, 70 personnes auraient déjà manifesté leur intérêt pour une mort à domicile.

Copyright © 2014 **euronews**

Plus d'actualités sur :

- [Euthanasie](#)
- [Pays-bas](#)
- [Santé](#)

Voir aussi :

<http://fr.euronews.com/2014/02/14/euthanasie-des-mineurs-la-belgique-vote-oui/>

Infos :

Un documentaire sur l'euthanasie fait débat en Grande-Bretagne

11/12/08 07:43 CET

[smaller text](#) [larger text](#)

[Share on print](#) [Share on email](#) |

Une chaîne privée a diffusé mercredi soir le film retraçant le parcours de Craig Ewert. Cet Américain de 59 ans, atteint de la maladie de Charcot, s'était rendu en Suisse, dans une clinique spécialisée, pour se donner la mort et mettre fin à ses souffrances.

Un sujet périlleux pour le Premier ministre Britannique : "En ce qui concerne ce programme, il est important que ces questions soient traitées avec bon sens mais sans sensationnalisme. J'espère que les diffuseurs se souviendront qu'ils ont un devoir envers le public. Les organismes de surveillance des médias veillent", souligne Gordon Brown.

Le suicide assisté est interdit en Angleterre comme dans la plupart des pays européens. Ce n'est pas le cas en Suisse, où l'association Dignitas oeuvre pour le droit à mourir dans la dignité. Association qui a aidé Craig Ewert. Mais là n'est pas le problème selon le lobby anti-euthanasie "Care Not Killing", dont fait partie Rob George : "Oui, ce film doit être montré. Mais ce qui est important, c'est d'avoir un débat et de ne pas utiliser une sorte de campagne médiatique en faveur du suicide assisté".

Un débat qui s'impose. En témoigne l'affaire Daniel James, dont les parents n'ont pas été poursuivis alors qu'ils ont aidé leur fils paralysé à mourir.

Des histoires similaires ont été recensées dans d'autres pays européens. En France, des élus de l'opposition socialiste et des députés conservateurs s'allient pour tenter de modifier la loi.

Copyright © 2014 **euronews**

Au menu de cette édition d'Europe Weekly: La [Belgique](#) adopte la loi sur l'euthanasie des mineurs ; Les Suisses provoquent un tollé en votant contre la libre circulation des travailleurs européens dans leur pays ; La bataille entre Science et Politique se durcit sur le maïs transgénique.
